



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, le 21 octobre 2022

APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT DES STATIONS-SERVICES

Prolongation de l'application des arrêtés préfectoraux

La situation dans les stations-services se restaure progressivement.

Le 14 octobre dernier, le Préfet de la Haute-Savoie a décidé par arrêté d'interdire, sauf pour certains professionnels, la vente et l'achat de carburants dans des récipients transportables manuellement pour éviter la constitution de sur-stocks de prudence et prévenir le risque de tensions dans les files d'attente pour accéder aux stations-service.

Afin d'assurer la continuité des missions de service public, le préfet de Haute-Savoie avait également décidé, par arrêté du 14 octobre, de permettre à certains usagers d'accéder prioritairement, sur des créneaux horaires définis, à des stations-services désignées.

Le réapprovisionnement complet des stations-services ne se faisant que progressivement et alors que les vacances de la Toussaint commencent ce soir, **le préfet de la Haute Savoie a décidé de prolonger l'application de ces deux arrêtés jusqu'au mardi 25 octobre à minuit.**



**Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et
de la communication de l'État**

04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

1/1

Rue du 30ème régiment d'infanterie
BP 2332
74 034 Annecy cedex